

Communiqué n° 02 – 05 février 2024

Union nationale des parachutistes de l'Hérault Rappel Assemblée Générale du 17 février 2024



Chers adhérents parachutistes, amis et sympathisants de l'UNP 34

Nous vous rappelons que dans quelques jours, samedi 10 février 2024, nous devons donner au restaurateur l'effectif rationnaire pour le repas de notre Assemblée générale du 17 février 2024

Assemblée Générale qui se tiendra à 10h 00, à la salle ARMINGUÉ, avenue de la Gare à VENDARGUES

REPAS : pour ceux qui participeront au repas et n'ont pas encore répondu, merci d'envoyer vos chèques pour le repas et le choix des plats le plus rapidement possible.

POUVOIRS : également, à tous ceux qui ne pourront assister, nous vous remercions de **nous retourner le pouvoir** dans les meilleurs délais, et rappelons qu'il doit être strictement signé de la main de l'adhérent lui-même, en indiquant, ou non, la personne à qui il délègue son vote.

Vous trouverez, joint à ce communiqué, un exemplaire vierge de pouvoir.
Ne pas hésiter à nous contacter si besoin.

COTISATIONS : et pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous vous remercions de **penser à régler votre cotisation avant fin mars** (titulaires et amis : 35 € / veuves : 16,50 €), les consignes du siège à ce sujet étant de recevoir les cotisations dans le courant du 1^{er} trimestre, l'envoi de notre revue DLP destinée aux adhérents à jour de cotisation, étant sujette au règlement de la cotisation au 31 mars 2024.

➡ Enfin, pour ceux qui souhaiteraient poser des questions à l'issue de l'AG, et afin de pouvoir y apporter rapidement les réponses les plus appropriées, nous vous demandons de bien vouloir nous les adresser par mail ou sms.

En vous remerciant par avance, nous vous envoyons nos meilleures salutations parachutistes.

Bien amicalement

Jacky HUILLET - président de l'UNP 34- - 06 87 59 81 09 - jacky.huillet@sfr.fr
Jean-Michel SANJUAN- vice-président- 06 08 04 36 04 - jmsanjuan34790@gmail.com

Communiqué n° 02 – 05 février 2024

Pour le repas, comme d'habitude, nous vous proposons 2 options pour l'entrée et le plat principal. Lors de votre inscription, si vous désirez l'une ou l'autre des deux options, vous êtes priés de nous communiquer votre choix individuellement, lors de votre inscription, avant le 10 février 2024.

Sinon, ce sera entrée 1 et plat 1 par défaut si vous ne choisissez pas.

Seules seront prises en compte les inscriptions accompagnées du chèque correspondant.

Merci de faciliter la tâche aux organisateurs (bénévoles !!) en répondant rapidement.

MENU

Options entrée :

1 : marbré de porc au foie gras, petite salade gourmande

2 : **salade de la mer, moules, avocat, crevettes, maïs, saumon fumé**

Options plat principal :

1 : pluma de cochon jus court, mousse de courgette, tomate provençale

2 : **brochette de saumon mariné, rizotto d'asperges**

Fromage et Dessert ; Café

Prix net : 33 € (vin compris 1 bouteille de notre adhérent Luc MOYNIER pour 3 personnes)

Nom et prénom :

participera : ne participera pas : au déjeuner du samedi 17 février 2024

accompagné(e) depersonne(s)

Prix du repas: 33 € x..... personne(s) = €

Participation au repas : votre choix d'entrée : N° votre choix plat : N°

Choix accompagnant(s) : entrée : N° plat : N°

Et souhaite être placé(e), (dans la mesure du possible), à la table de :

Chèque à l'ordre de l'UNP Hérault à envoyer au trésorier avant le vendredi 10 février 2024 :

Jean-Michel SANJUAN -- 15 rue des Aphyllanthes – 34790 GRABELS -- Tél : 06 08 04 36 04

✂-----

Délégation de pouvoir

Nom et prénom :carte UNP n°

Membre de la section (à jour de cotisation) donne pouvoir à :pour me représenter à l'A.G du samedi 17 février 2024

Bon pour pouvoir (écrit à la main)

Date et signature du titulaire exclusivement :

**à retourner avant le 10 février 2024 à : Jean-Michel SANJUAN, 15 rue des Aphyllanthes
34790 GRABELS**

✂-----

Candidature au bureau

Nom et Prénom :carte UNP n°:.....

Membre **titulaire** de la section – fait acte de candidature pour siéger au bureau

Date et signature du titulaire exclusivement:

**à retourner avant le 10 février 2024 à : Jean-Michel SANJUAN, 15 rue des Aphyllanthes
34790 GRABELS**